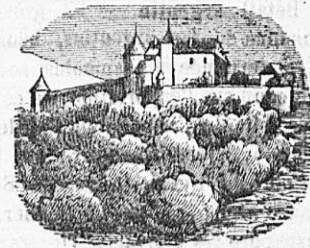




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois » 2.50
 Etranger. 1 an » 9.—
 » . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5³⁷ 8³⁵ 10⁰⁵ 2⁴¹ 5⁰⁰ 9⁰⁰. — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁸ 12¹² 4³⁰ 8³⁵ 10⁵⁰

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLETIN DE VOTE

pour la

Votation populaire du 4 février 1912

Acceptez-vous la loi fédérale du 13 juin 1911 sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents ?

OUI

Les assurances fédérales.

Nous continuons à donner un résumé, si faible soit-il, du magistral exposé de M. Lachenal, sur la question des assurances.

L'orateur rappelle que, sous le régime de la responsabilité civile, les cas d'invalidité étaient payés au moyen d'un capital dont le maximum était fixé à 6000 francs. Encore fallait-il qu'aucune faute, aucune imprudence, aucune négligence ne pussent être imputées à l'ouvrier, auquel cas l'indemnité était considérablement réduite.

Or, il arrivait fréquemment que ce capital était engagé dans des entreprises où il était rapidement englouti.

La nouvelle loi, par contre, prévoit que les cas d'incapacité permanente sont indemnisés au moyen d'une rente pouvant atteindre le 70 % du gain moyen de l'assuré. Cette rente est réductible ou peut être augmentée selon les circonstances.

En cas de décès ensuite d'accident, des rentes importantes sont prévues en faveur de la femme et des enfants, en faveur des vieux parents dont le défunt était le soutien, et en faveur des frères et sœurs plus jeunes.

Un jour viendra où le bienfait de l'assurance s'étendra à tous les enfants de la Confédération. Mais, pour le moment, il faut savoir mesurer ses efforts et marcher à pas comptés.

L'assurance volontaire donne satisfaction aux agriculteurs, aux commerçants, aux artisans et ouvriers d'artisans. Ces assurances bénéficient d'un subside fédéral du huitième de la prime.

Par l'assurance des tiers, chacun peut se garantir de la responsabilité civile vis-à-vis des tiers.

Les contestations seront tranchées par des tribunaux désignés par les cantons et, en dernier ressort, par un tribunal des assurances dont le siège est à Lucerne.

Le régime de la responsabilité ci-

vile constituait l'état de guerre latente, sournoise entre le patron et l'ouvrier ou plutôt entre l'ouvrier et la Compagnie d'assurance qui représente le patron. Celui-ci n'est pas libre d'entrer en arrangement avec son ouvrier blessé, sous peine de se voir refuser toute indemnité de la part de la Compagnie. Toute faute, même légère, de la part de l'ouvrier entraîne la déchéance des droits à l'indemnité. Cela est souverainement injuste, car il est impossible que, pendant une journée de travail de 10 ou 11 heures, l'ouvrier n'ait pas un moment d'inattention. Dans l'établissement fédéral, cela n'existe pas. Le cas fortuit même est supprimé.

La rente est basée sur un chiffre, non de 6000 francs, mais sur un capital pouvant atteindre 10, 12, 15, 20 ou 25,000 francs.

Les employés de la Confédération, postiers, télégraphistes et douaniers sont déjà assurés en fait, car s'ils tombent malades ou s'ils sont victimes d'accidents, ils reçoivent néanmoins leur traitement intégral; mais ils ne reçoivent pas les frais médicaux et pharmaceutiques. Avec une modeste contribution de huit francs par an, ils ont tout intérêt à les obtenir.

Quant aux cheminots, qui ont non seulement l'assurance contre les accidents, mais encore une caisse de prévoyance contre la maladie, ils pourraient être tentés de se désintéresser de la loi fédérale ou même de la rejeter. Cependant, il y a la question de solidarité. Ils se souviendront encore que leur caisse a été largement subventionnée par la Confédération ou par les Chemins de fer fédéraux. Ils peuvent se rassurer sur les conséquences qu'entraînerait pour eux l'acceptation de la loi, sur la déclaration formelle de la Direction générale que, de toutes façons, les prestations des caisses ne seront pas diminuées.

Les adversaires de la loi ont parlé de monopole, sachant combien ce mot sonne mal aux oreilles des populations. Singulier monopole que celui qui consiste, non à réaliser des bénéfices, mais au contraire à subventionner largement des œuvres de prévoyance!

La Confédération a institué l'unicité de l'assurance et non un monopole. Au reste, l'établissement fédéral n'a pas, comme les Compagnies privées, la ressource de travailler dans les

pays voisins. Il n'aurait donc pas assez d'assurés pour fonctionner normalement. Nous devons nous protéger nous-mêmes.

Il a été prévu que les sociétés de secours mutuels fonctionneraient comme intermédiaires entre l'établissement d'assurances et les assurés. Nous ne pouvons cependant pas exiger d'elles qu'elles se fassent les intermédiaires des Compagnies privées.

Rappelons en passant que certaines Compagnies d'assurances distribuent des dividendes de 20 à 30 pour cent du capital nominal. Elles ont rendu de grands services. Mais il ne faut pas oublier que c'est la loi fédérale sur la responsabilité civile qui leur a donné l'essor qu'elles ont pris depuis. Elles ont rempli leur but. L'établissement fédéral le remplira bien mieux encore.

Les adversaires de la loi ont émis des craintes relativement à la situation financière de la Confédération qu'ils disaient ne pas pouvoir supporter les conséquences des subventions. Or, cette crainte est puéride. La Confédération qui est le seul Etat d'Europe n'ayant pas un sou de dettes, est assez forte pour dépenser 6 millions par année en faveur des assurances.

On a fait grand état encore des assurances militaires dont les dépenses ont fortement dépassé les prévisions. Il ne faut pas oublier que le service militaire est plus grand actuellement. On y fait des marches de nuit, toujours plus dangereuses. Au début, on n'indemnisait que les accidents, tandis que maintenant les cas de maladie sont aussi indemnisés.

On a fait encore appel au chauvinisme des populations, en faisant un crime à la loi d'assurer les étrangers également. Or, les étrangers sont des ouvriers comme les nationaux; c'est un devoir d'humanité de les faire participer aux bienfaits de l'assurance. Au surplus, si les étrangers n'étaient pas mis au bénéfice de l'assurance, les patrons ne seraient-ils pas tentés de n'occuper que des étrangers pour lesquels ils n'auraient pas de primes à payer. Ce serait là un danger pour le travail des nationaux.

Dans une superbe péroraison, l'orateur a fait un chaleureux appel aux radicaux fribourgeois qui voteront certainement tous pour la loi des assurances, car ils sont un parti de progrès et qu'ils sont animés d'un esprit

de justice et d'humanité.

M. Alexandre Cailler, conseiller national, vient à son tour parler au nom des industriels. Il assure que la plus grande partie des industriels de la Suisse, et non des plus petits, sont favorables aux assurances, car ils ont pu maintes fois constater que la situation actuelle ne pouvait durer et qu'elle devait être améliorée.

Les ouvriers sont portés à considérer les Compagnies d'assurances comme des ennemis, car la plupart des règlements de sinistres laissent toujours une rancœur et des regrets.

A l'avenir, les sinistres de moins de six semaines, qui constituent le 90 % des cas, seront réglés par les sociétés de secours mutuels. Leur solution n'offrira aucune difficulté.

L'administration de l'établissement fédéral, qui n'aura à supporter ni impôt, ni ports, ni frais d'acquisition et dont la Confédération payera la moitié des frais, sera infiniment plus économique.

Le règlement des cas d'invalidité par une rente est un progrès. M. Cailler cite des exemples frappants où le paiement en capital a réduit à la misère les ouvriers qui en avaient bénéficié.

L'orateur engage tous les citoyens à se rendre aux urnes dimanche, pour faire sortir cette loi de progrès, de justice et d'humanité.

Ces deux discours, fréquemment coupés d'applaudissements chaleureux, ont été fort goûtés des nombreux citoyens présents.

Ils porteront certainement de bons fruits dimanche.

L'assemblée unanime s'est prononcée en faveur de la loi sur les assurances.

NOUVELLES SUISSES

Exposition nationale. — Le Conseil d'Etat de Zurich propose au Grand Conseil d'allouer un subside de 15,000 fr. à l'exposition nationale de Berne en 1914.

Ecole polytechnique. — M. le Dr Albert Einstein, de Zurich, actuellement professeur de physique théorique à l'Université allemande de Prague, est nommé professeur de physique théorique à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Bétail argentin. — La grève des chemins de fer argentins, heureusement terminée, a néanmoins son contre coup sur l'exportation de ce pays. Par suite de l'impossibilité où les éleveurs ont été de convoier leurs bœufs au port de Buenos-Aires, la Société franco-argentine, en particulier, a dû suspendre ses arrivages. Un transport va arriver ces jours-ci à Gênes, mais quelques semaines suivront pendant lesquelles le bétail argentin fera défaut sur le marché européen.

Poids et mesures. — Le Conseil fédéral publie une nouvelle ordonnance comprenant 93 articles et relative aux poids et mesures qui remplace l'ordonnance de 1899 et les arrêtés pris depuis. Cette nouvelle ordonnance entrera en vigueur le 1^{er} avril 1912.

Berne. — La sucrerie d'Aarberg. — On écrit de Berne, à la Gazette : La direction de la sucrerie d'Aarberg vient d'établir le montant des dommages causés par l'incendie de dimanche. Il s'élève à 2,7 millions; somme répartie comme suit : bâtiments, 1 million; approvisionnements, 1,1 million; mobilier et machines, 600,000 fr.

La fabrique était assurée auprès des établissements suivants : Caisse cantonale d'assurance des immeubles, 1 million; Compagnie Suisse d'assurance du mobilier; 1/2 million; la Bâloise, 400,000 fr.; Union de Paris, 400,000 fr.; Gladbach, 400,000 fr. Total, 2,7 millions. D'après ces données, les dommages seraient entièrement couverts par l'assurance.

A L'ÉTRANGER

LA GUERRE

Le coût de la guerre.

Jusqu'à maintenant, la guerre avec la Turquie a coûté 115 millions au Trésor italien; 57 millions ont été payés avec les excédents budgétaires et 58 millions à l'aide de bons du Trésor.

L'Etat italien, avant de recourir à des augmentations d'impôts ou à des emprunts, dispose encore d'importantes ressources s'élevant presque à un demi-milliard, dont 190 millions d'obligations du Trésor, 125 millions de tenus en réserve dans les banques d'émission, 90 millions de créances, etc.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

150

La Fée Printemps.

PAR

JULES MARY.

Alors Romain se décide :

— Que désirez-vous savoir de moi ? Je suis prêt à tout dire !!

L'effet de cette simple phrase, si bas qu'elle eût été prononcée, fut foudroyant. La marquise, effarée, se dressa, les bras tendus vers l'homme de la bouche duquel étaient tombées ces paroles.

— L'assassin ! L'assassin !

Et elle marche vers lui, elle le saisit par le bras...

Et il baisse la tête... des convulsions secouent son robuste corps... il a fermé les yeux pour ne rien voir...

Gaume lui secoue l'épaule brutalement.

— Eh bien, auras-tu le courage de nier encore ?

— Non, fait Romain d'une voix sourde.

La Chambre italienne se rouvrira le 14 février prochain. Plusieurs interpellations ont déjà été déposées au sujet de la guerre italo-turque et des derniers incidents franco-italiens.

France. — Nouveaux records. — A l'aérodrome de Douzy, l'aviateur Bathiat a battu le record de vitesse sur 100 kilomètres en 41 minutes 29 secondes.

L'aviateur Marat, sur biplan, a également battu un record : il a volé une heure 6 minutes avec cinq passagers et le pilote, soit six personnes d'un poids total de 431 kilos, combustible non compris.

Un terrible drame de famille. — On a découvert mardi matin, à Villemonble, les cadavres d'un nommé Langlois, comptable, et de sa maîtresse. La fille de cette dernière se tenait près des cadavres, un revolver à la main. Elle déclara d'abord que Langlois avait tué sa mère et qu'elle-même avait tué Langlois pour la venger, puis, revenant sur sa déclaration, elle avoua avoir elle-même tué sa mère et Langlois pendant qu'ils dormaient.

Belgique. — Un drame à Anvers. — Dans une auberge du quartier maritime d'Anvers, un garçon a poignardé, pendant son sommeil, l'aîné des enfants de la maison et lui a coupé la gorge, après quoi il a déchargé six coups de revolver sur les autres enfants, sans toutefois les atteindre. Enfin, il tua le père d'une balle dans le cou et se tua lui-même d'une balle dans la tête.

Albanie. — L'explosion d'une bombe à Radowitza a tué douze gendarmes et blessé plusieurs autres personnes. Un Bulgare suspect a été arrêté.

CANTON DE FRIBOURG

Brasserie du Cardinal.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Brasserie du Cardinal S. A., à Fribourg, réunie le 27 janvier courant a approuvé les comptes du 5^{me} exercice et donné décharge au Conseil et à la Direction de leur gestion. Elle a admis leurs conclusions tendant à fixer pour cet exercice un dividende de 5 %, après déduction des répartitions, réserves et de forts amortissements statutaires et supplémentaires.

Le coupon de dividende N° 5 est payable dès ce jour aux guichets de la Brasserie.

— C'est toi qui as apporté à M. Laurent de Soulaimes les billets revêtus de la fausse signature de son frère ?

— C'est moi !

— C'est toi qui as tué Jactel ?

— C'est moi !

— Bon. Je ne t'en demande pas davantage pour le moment.

Mais Laurent s'interposait et à voix basse :

— Le but qu'a poursuivi cet homme ? Il faut que nous le connaissions !... Ce n'est qu'un instrument... qu'un bras qui a frappé... Mais la tête qui a ordonné ?

Gaume répondit :

— Cet homme a pu agir par jalousie, car il aime Jenny... Rappelez-vous la phrase que j'ai surprise au moment où le cowboy parlait à Bertignolles... Il s'agissait de Jenny, j'en suis sûr !... Il connaissait l'amour de la jeune fille... Il a sans doute voulu vous empêcher d'arriver jusqu'à elle !

— Gaume, pour la première fois, vous n'êtes pas franc avec moi. Vous me cachez votre pensée...

— Eh ! c'est vrai, mais je vous ferai bon-dir...

— N'ai-je pas confiance en vous ?

GRUYÈRE

Après la foire de février, nous prendrons la liberté de mettre en circulation les cartes de remboursement pour 1912. Prière à nos abonnés qui désirent payer à notre bureau (rue du Tir) de le faire avant cette date.

Terrible accident. — Un horrible malheur vient de frapper une honorable famille de Grandvillard. Un jeune homme de cette localité, M. Arthur Raboud, âgé de 28 ans, était occupé, mardi dernier, avec une équipe de bûcherons, à dévaler des billons à Rossinières, dans un étroit couloir, bordé de rochers perpendiculaires. Tout-à-coup, une avalanche, détachée de la montagne, vint fondre sur les malheureux bûcherons dont quatre n'eurent pas le temps de se garer et furent entraînés par l'énorme tourbillon de neige. Trois d'entr'eux eurent la chance de pouvoir se raccrocher au rocher ou à des arbres. Mais l'infortuné Arthur Raboud fut précipité au fond du couloir. Ses camarades firent des efforts inouïs pour le retrouver, mais tout fut inutile. Mercredi matin, deux équipes de dévoués citoyens de Grandvillard, de Montbovon et de Rossinières firent des sondages dans la neige et réussirent à retrouver le corps de la victime ; mais celle-ci avait déjà succombé à l'asphyxie.

Toute la population compatit vivement à la douleur des parents si cruellement affectés par la perte d'un fils bien cher.

Nécrologie. — Mercredi dernier, un nombreux cortège accompagnait à sa dernière demeure Madame Veuve Lapp, décédée à Epagny, dans sa soixante-cinquième année. Sa mort est une grande perte pour les pauvres de la contrée, auprès desquels sa bonté et sa mansuétude étaient proverbiales.

Nous apprenons, d'autre part, le décès de Madame Lucie Brodard, née Scherly, épouse de M. Olivier Brodard, syndic de La Roche. Epouse dévouée et mère accomplie, Madame Brodard laissera un grand vide dans sa famille.

Aux parents en deuil des deux défuntes vont nos hommages de sincère et de vive condoléance.

Assurances fédérales. — Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que les résultats de la votation fédérale de dimanche, pour toute la Suisse, seront affichés au Cercle des Arts et Métiers au fur et à me-

sure de leur communication par l'Agence télégraphique, dans le courant de la soirée déjà.

Avis aux électeurs. — Les électeurs de la Commune de Bulle sont informés que le scrutin pour la votation du 4 février, concernant la loi sur l'assurance, sera ouvert de 1 à 3 heures l'après-midi.

Le Secrétariat communal.

Accident. — L'autre jour, un habitant de Vuadens, M. Félicien V., était occupé à transporter du bois aux Joux Noires, au moyen d'un traîneau à bras. A un moment donné, M. V. ne put retenir son véhicule qui le renversa et lui passa sur le corps. La victime a reçu de sérieuses contusions au visage et une luxation de l'épaule.

Nous lui adressons nos vœux de prompt rétablissement.

Brevets d'invention. — Le public est informé que les exposés d'invention ont été transférés au Bureau de Ville, où chacun peut les consulter de 8 heures à midi et de 2 heures à 5 heures, tous les jours de la semaine, le dimanche excepté.

(Communiqué)

Communiqué. — Dimanche, 4 février 1912, à 11 h. du matin, assemblée paroissiale à l'Hôtel de Ville pour la reddition des comptes de 1911 et approbation du budget de 1912.

Marché hebdomadaire. — La bise qui, après deux ou trois jours d'accalmie, s'est mise à souffler de nouveau jeudi, a considérablement refroidi le zèle des acheteurs au marché. L'affluence a été des plus minimes.

Le petit bétail était peu représenté et les prix en ont fléchi. Les porcs gras, qui faisaient totalement défaut au marché précédent, ont été amenés au nombre de cinq, qui étaient offerts à 1 fr. 45 et demandés à 1 fr. 42 le kilo.

Les œufs sont restés à treize les deux comptes et le beurre a varié de 3 fr. 50 à 3 fr. 80 le kilo.

Pour les gogos. — « Un avenir assuré est offert à toute personne active qui se chargerait d'un genre de maison d'expédition. Affaire très sérieuse convenant à tous, citadins ou villageois. Pas besoin de magasin, pas de connaissances nécessaires. L'affaire est complètement agencée par nous. Grandes réclames à nos frais. Grand débit et grands bénéfices dès le début, etc., etc. »

Telle est la réclame qui a paru dernièrement dans la plupart des journaux de la Suisse romande. Curieux

— Gaume, l'arrestation, de cet homme vos paroles, tout cela cache un mystère !

— Oui... nous vivons en plein mystère depuis quatre mois !

— Et vous refusez de nous l'expliquer ?

— A quoi bon ? Lundi, il s'expliquera de lui-même.

Il ne voulait pas en dire davantage. Soudainement, au moment où Laurent allait sortir, il l'arrêta par la main.

Et subitement devenu très triste :

— Laurent, je puis tout empêcher encore... N'oubliez pas que notre châtiment, s'il frappe deux coupables, atteindra une innocente ?...

Laurent ne répondit pas.

— C'est bien, dit Gaume, j'ai compris... Et il rejoignit Romain Goux qui traversait la cour, conduit au Dépôt.

Lorsque le misérable fut écroué, l'agent l'emmena dans la salle des détenus. Et là, il le fit asseoir.

— Vous ne m'avez pas tout dit, Romain ?

— Si... je vous le jure...

— Non, vous ne m'avez pas tout dit... Parlez... je suis sûr que vous avez donc des raisons de cacher que vous avez

de connaître la nature léchantes, un de nos articles des explications à la m fait insérer cette réponse ne s'est pas fait d'un article destiné pectus, à donner plus mière du pétrole, de fa la rivale du gaz et de diminuer considérablement de l'essence M (mais) la personne qui tion d'agent exclusif p cet article doit en pre l'acquisition d'au mo plaires, contre payem l'on demande l'envoi ment, il faut au pr cinq francs.

Ce sacrifice de 25 affirme toujours le pro gner du 400 pour cen directe au consommat

C'est réellement m un trouvera là le mo des rentes... si l'envie

Tir. — Dimanche 10 h. à midi, au Tir tir ordinaire du match

Fédération de l'élevage de l

Résultat du conc

Race taché

Propriétaire

Syndicat de

Louis Niquille

Charrière Eloi

Barras frères

Rime Nicolas

Albinati Emile

Pipoz Victor

Tornare frères

Repond Jules

Niquille François

Race taché

Syndicat de

Andrey Louis

François

Charrière François

Abondanc

Ruffieux Marie

Tornare Casimir

Barras Emile

Grandjean Louis

Meyer Paul

Maxime

Alphonse

Alphonse sec

complice...

— C'est vrai, j'ai un

Et ses yeux se char

— Mais à quoi bon

n'ai pas de preuves co

— Tout de même,

être un peu intéressan

— A quoi bon, enc

— Eh bien ! vous n

Comment, vous ne vo

vous êtes en ce mome

c'est que vous avez ét

— Dénoncé ! moi !

pouvait le faire...

— Et cet homme-

dénonciation...

Et il tendit la lettre

més.

Romain y jeta les y

rèrent, ses dents cla

de terrible fureur.

— Bertignolles ! m

— Eh ! oui, Bertign

Et maintenant que v

bonne une partie de

plus de raisons pour

Parlez... je suis sûr q

drons une paire d'am

communication par l'A- que, dans le courant

électeurs. — Les Commune de Bulle le scrutin pour la février, concernant ance, sera ouvert de 8 h. à midi.

ritariat communal.

— L'autre jour, un dens, M. Félicien V., transporter du bois aux moyen d'un traîneau ment donné, M. V. ne véhicule qui le ren- a sur le corps. La vic- érieuses contusions au sation de l'épaule. sions nos vœux de ement.

Invention. — Le rmé que les exposés té transférés au Bu- chacun peut les con- à midi et de 2 heu- tous les jours de la nche excepté.

(Communiqué)

qué. — Dimanche, à 11 h. du matin, assom- à l'Hôtel de Ville pour comptes de 1911 et budget de 1912.

ebdomadaire. — s deux ou trois jours t mise à souffler de a considérablement re- acheteurs au marché. é des plus minimes. il était peu représenté ont fléchi. Les porcs ent totalement défaut édent, ont été amenés inq, qui étaient offerts emandés à 1 fr. 42 le

nt restés à treize les t le beurre a varié de 0 le kilo.

ogos. — « Un avenir t à toute personne ac- gerait d'un genre de ition. Affaire très sé- at à tous, citoyens ou besoin de magasin, pas es nécessaires. L'affaire ent agencée par nous. es à nos frais. Grand s bénéfiques dès le dé-

éclame qui a paru der- la plupart des jour- sse romande. Carrière

— C'est vrai, j'ai un complice.

Et ses yeux se chargèrent de haine.

— Mais à quoi bon vous en parler !... Je n'ai pas de preuves contre lui.

— Tout de même, l'histoire serait peut-être un peu intéressante pour moi.

— A quoi bon, encore une fois ?

— Eh bien ! vous n'êtes pas rancunier !... Comment, vous ne vous doutez pas que si vous êtes en ce moment sous les verrous... c'est que vous avez été dénoncé !... — Dénoncé ! moi ! mais un seul homme pouvait le faire... — Et cet homme-là ?... Tenez, voici sa dénonciation... Et il tendit la lettre en caractères imprimés.

Romain y jeta les yeux. Ses poings se serrèrent, ses dents claquèrent dans un accès de terrible fureur.

— Bertignolles ! murmura-t-il.

— Eh ! oui, Bertignolles, fit Gaume joyeux.

Et maintenant que vous voyez que je soupçonne une partie de la vérité, vous n'avez plus de raisons pour vous défier de moi... Parlez... je suis sûr qu'ensuite nous deviendrons une paire d'amis...

(A suivre.)

de connaître la nature de ces offres al- léchantes, un de nos amis a demandé des explications à la maison qui avait fait insérer cette réclame. La ré- ponde ne s'est pas fait attendre. Il s'a- git d'un article destiné, dit le pros- pectus, à donner plus d'éclat à la lu- mière du pétrole, de façon à en faire la rivale du gaz et de l'électricité et à diminuer considérablement la consom- mation de l'essence. Mais, (il y a un mais) la personne qui accepte la fonc- tion d'agent exclusif pour la vente de cet article doit en premier lieu faire l'acquisition d'au moins cent exem- plaires, contre paiement anticipé ; si l'on demande l'envoi en rembourse- ment, il faut au préalable envoyer cinq francs.

Ce sacrifice de 25 francs permet, affirme toujours le prospectus, de ga- gner du 400 pour cent par la revente directe au consommateur.

C'est réellement mirobolant et cha- cun trouvera là le moyen de se faire des rentes... si l'envie l'en prend.

Tir. — Dimanche, 4 février, de 10 h. à midi, au Tirage, aura lieu le tir ordinaire du match.

Fédération des syndicats d'élevage de la Gruyère.

Résultat du concours de 1911.

Race tachetée rouge.			
Propriétaire	Heu	Le	Total
Syndicat de Charmey.			
Louis Niquille	4	4	4
Charrière Eloi	3	6	9
Barras frères	10	10	10
Rime Nicolas	2	9	11
Albinati Emile	1	1	1
Pipoz Victor	13	13	13
Tornare frères	12	12	12
Repond Jules	2	2	2
Niquille François	6	6	6
	5	63	68

Race tachetée noire.

Syndicat de Cerniat.			
Andrey Louis	2	1	3
» François		4	4
Charrière François	3	12	15
» Abondance	5	2	7
Ruffieux Marie	2	2	2
Tornare Casimir	2	7	9
Barras Emile	1	2	3
Grandjean Louis	1	8	9
Meyer Paul	2	2	4
» Maxime		1	1
» Alphonse		1	1
» Alphonse secrét.		4	4
	18	45	63

Syndicat de Charmey.

Overney Léon	2	8	10
Repond Florian	2	3	5
Chappaley François	1	10	11
Andrey Jules	2	6	8
Rétornaz Marcel., Châtel	1	6	7
Tornare Lucien		4	4
Rime Aug., anc. syndic,	3	14	17
Pipoz Alexandre		10	10
Pipoz Napoléon	1	4	5
Repond François	2	2	4
Esseiva Joseph		4	4
Overney-Chappaley	2	5	7
Bourquenoud Constant	1	5	6
Rime Félix	1	5	6
Remy Jean	1	3	4
Rime Jules		5	5
Niquille Joseph	2	6	8
Chappaley Charles	2	3	5
Dupasquier Jules	1	8	9
Rime Aug. feu François		3	3
	24	114	138

Demandez Weisflog



dans les cafés

Apéritif, digestif inventé par le **Dr WEISFLOG**

Affections de la gorge.

Depuis plusieurs années, je me sers ré- gulièrement des Pastilles Wybert, dites Gaba, de la Pharmacie d'Or, à Bâle. Au- trefois, j'étais fréquemment atteint d'affec- tions de la gorge en hiver ; j'en suis pré- servé depuis que je fais un usage régulier des Pastilles Gaba. A. O. à Soleure. En vente partout à 1 franc la boîte. Demander strictement les Pastilles Gaba.

La disparition

de rhumatismes, lombagos, dou- leurs des membres est garantie par l'application d'un **emplâtre Rocco**, dont les vertus souveraines sont reconnues depuis nombre d'années. Veiller à l'authen- ticité de la marque **Rocco**.

Dans les pharmacies à fr 1.25.

Cassée

Dimanche 4 février

à

L'Auberge de Marsens

Invitation cordiale. **O. CORBOZ**

Vente de bois.

Mardi 13 février prochain, la Commune de Vuadens exposera en vente, par voie d'enchères publiques, environ 300 m³ de beau bois de commerce, 25 à 30 moules rondins propres à la fabrication du papier, plusieurs tas de lattes, préparés dans sa forêt du Devin. Rendez-vous des miseurs avec sac garni, à 9 1/2 heures du matin, à l'Adrey. Vuadens, le 29 janvier 1912. 231 L'Administration forestière.

On achèterait d'occasion un piano en bon état. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 192 B. 242

CARNAVAL

Orchestre de violon, flûte et piano, encore disponible pour ces fêtes. S'adresser à E. Bovone, chemin de Renens, 14, Lausanne. 238

Monte-foin „Gendre“

à vendre chez M. Alfred Moret, à La Tour.

A vendre

à La Tour, maison avec 2 logements de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à M. Cornati, à La Tour-de-Trême. 96

VENTE de gré à gré d'un FONDS DE MAGASIN

L'Office des faillites de la Gruyère offre à vendre de gré à gré en bloc les marchandises garnissant le magasin d'épicerie, tabacs et cigares TORCHE Paul, à Bulle. Taxe d'expert : fr. 1.000.—. Adresser les offres au bureau de l'Office où l'on peut consulter l'inven- taire.

Mises juridiques.

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra, en mises, au domicile de Grangier frères, à la Ciernez, Montbovon, le **lundi 5 février courant**, à 10 heures du matin, un char à ouvrage. Bulle, 2 février 1912. L'Office des poursuites.

Cassée

Dimanche 4 février 1912

au St-Georges, Gruyères.

Invitation cordiale. **Meinr. Mooser.**

A louer :

au centre du village de Broc, un bel ap- partement de trois chambres et cuisine. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 155 B. 216

Vente de domaine.

Le soussigné vendra, en mises publiques, le **mercredi 7 février prochain**, de 2 à 4 heures de l'après-midi, à l'Hôtel du Chamois, à Botterens, le domaine très bien situé qu'il possède à Villarvolard, comprenant maison d'habitation et dépendances, le tout bâti à neuf et 7 1/2 poses environ de bon terrain. Conditions favorables de paiement. 228 **Ch. Gillard.**

A louer

à la Tour-de-Trême un appartement de deux chambres, cuisine et galetas. S'adresser à Vincent Seydoux. 229

Mises de bois.

Mardi 6 février, dans la forêt de Bouleyres, vente en mises publiques de 500 billons sapin, 40 billons hêtre, 70 carrons, 30 stères sapin et hêtre, 9 tas de rondins, sapin et hêtre, 15 lattes, 60 tas de branches, 15 tas d'éclaircies et 40 troncs. Rendez-vous à 9 heures à la ferme Yerly. L'Inspecteur des forêts du 3^e arrondissement.

Domaine à vendre.

A vendre de gré à gré domaine de la contenance de 27 poses bon terrain plus une ou deux poses de bois. Bâtiment neuf à proximité de trois gares. Eau intarissable. S'adresser à Léon Dévaud, Villarsnon.

Contre toux, rhumes

grippe, rou- geole, coquelu- che, Exigez dans toutes pharmacies le véritable



SIROF BURNAND

CASSÉE

dimanche 4 février

Croix-Blanche

LA ROCHE

Invitation cordiale. Vve RAMUZ, aubergiste.

Mises de bétail.

Pour cause de départ, le soussigné vendra en mises publiques, le **mercredi 7 fé- vrier**, devant l'auberge de la Berra, à Cerniat, 8 jeunes vaches portantes ou vèlées, 15 génisses de 1 à 2 ans, en grande partie tachetées noires, 1 jument de 5 ans, un lot de moutons et un certain nombre de clochettes. Paiement au comptant. **Xavier Overney, Cerniat.**

SAINDOUX

garanti pur porc, à 1 fr. le 1/2 kg., concession avantageuse par 10 et 20 kg. Se recommande, 158 **Eugène DEMIERRE, charcutier, BULLE**

A louer : 58

ensemble ou séparément deux jolis ap- partements, avec grand et beau jardin potager. Eau. Lumière électrique. Entrée au 1^{er} avril. S'adresser à M. Gremion-Remy, à Bulle.

VOUS TOUSSEZ??

Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés **BONBONS DES VOSGES**

Aux souverains bourgeons contre des rhumes, toux, catarrhes. Vosges.



Déposé.

Goût agréable. — En vente partout. 16 ans de succès. **AVIS :** Se méfier des imitations, lesquel- les ne portent pas le mot **VOSGES** inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants : **BRUG- GER et PASCHE, Genève.**

Café-brasserie à vendre.

On offre à vendre, de gré à gré, un éta- blissement situé dans un chef-lieu de district. Cet établissement jouissant d'une ancienne renommée, situé au centre des affaires, comprend grand café, salle à manger, grande salle, appartement, cave voûtée excellente. Condition de paiement très avan- tageuse. Entrée à volonté. Pour renseignements, s'adresser au bureau de **Ch. BOSSON, notaire, à Romont.**

Le lait cher

est remplacé, sans aucun préjudice pour les vœux, par le



farine laiteuse concentrée idéale. Permet de doubler l'élevage. Exiger les sacs plombés, qui contiennent toutes les explications né- cessaires. Dépôt chez MM. Eichenberger boul., Bulle; Barras, ag- agric., Bulle; Salin, boul., Sales; Clém. Borcard, Vaulruz; J. Sonney, Semales; Seydoux Luc., Epagny; Ls. Jolliet, Al- beuve; Sudan, boul. Broc; Mme Louise Schouvey, Villarvolard; Alex. Tornare, Charmey; Luc. Perrotet, Gumeffens; P. Gremaud, Echaliens; Jambé, pharm., Châtel-St-Denis; G. Sottaz, Vuadens; J. Philipona, La Joux; J. Vial, Le Crêt; Scherly, boul., La Roche.

Blanchisseuse-repasseuse.

La soussignée informe le public qu'elle vient de s'établir comme **blanchisseuse-repasseuse**. — Travail prompt et soigné. Se recommande, **IDA GARIN** route de la Lécherotte.

Lessive Schuler

à base d'ammoniaque et de térébenthine

Réputation ancienne et toujours grandissante.

30 ANS DE SUCCÈS



LA LACTINA SUISSE

Lait artificiel pour veaux.

Seul aliment complet remplaçant avec une énorme économie le lait naturel

pour l'élevage des veaux, porcelets, etc.

(Maison fondée en 1882).

En sacs de 5, 10, 25 et 50 kilogs.

Agriculteurs, méfiez-vous des produits qui cherchent à imiter le nom « Lactina » qui est le seul primé dans les grandes expositions et le seul qui a 30 ans de succès.

Demandez dans nos dépôts « La Lactina Suisse Panchaud » et exigez la marque ancre.

BULLE: Crotti frères, négociants.

Vaudens: Georges Sottaz.

Vaulruz: Maurice Grivet.

» Léon Seydoux.

Albeuve: Louis Jolliet.

» Mme Amey.

Gruyères: Placide Jaquet.

Montbovon: Louis Schmidt.

Sales: Auguste Savary.

AVIS

Le soussigné a l'avantage d'informer son honorable clientèle qu'il a remis son **Établissement et son Commerce de Vins et Liqueurs à Monsieur Juan MORENO**; il profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné leur confiance et les prie de bien vouloir la reporter sur son successeur.

Francisco RIBES, Bulle.

Me référant à l'avis ci-dessus, je me permets de me recommander à l'honorable clientèle de mon prédécesseur et au public en général.

Je m'efforcerai de mériter la confiance que je sollicite, par de bonnes marchandises et un service prompt et soigné.

Bulle, le 19 janvier 1912.

JUAN MORENO

Hôtel de la Croix-Blanche

Commerce de Vins & Liqueurs.

Auberge à vendre.

Pour cause d'âge, le soussigné vendra en mises publiques, l'Auberge des XIX Cantons, à La Tzintre, Charmey, près Bulle.

Les immeubles comprennent auberge, grange, écurie, remise, bûcher, jeu de quilles, verger, jardin.

Téléphone, lumière électrique, moitié de droit d'eau à la fontaine. Immeubles en bon état.

Les mises auront lieu le 5 février, à 1 heure de l'après-midi, à l'auberge des XIX Cantons. Les conditions seront lues avant les mises.

100

Le propriétaire: Benggell Adolphe.

La meilleure manière

de connaître un produit consiste à l'essayer et à se renseigner. Or tous les agriculteurs auxquels vous demanderez des renseignements sur le Lacta-Veau vous diront que ce produit est excellent. Il permet d'économiser du lait dès 20 jours et de le supprimer à 3 mois. C'est du moins ainsi que sont élevés tous les veaux de la station d'élevage de Vertelin près Gland, qui a actuellement 14 veaux dont 10 ont été élevés en 6 mois avec le lait d'une seule vache.

La station d'élevage de Gland donne gratuitement tous les renseignements qui lui sont demandés.

Tous les veaux sont beaux et bien développés. 1 kg. de Lacta-Veau = 15 litres de lait. 5 kg. coûtent seulement 3 fr., 10 kg. 6 fr., 25 kg. 14.50 fr., 50 kg. 28 fr., dans tous nos dépôts.

Agriculteurs, demandez le Lacta-Veau; en sacs plombés qui contiennent, détaillée, notre méthode d'élevage.

(Renseignements chez M. Joseph GREMION, Epagny.)

Cassée

Dimanche 4 février
Auberge du Lion-d'Or,
Hauteville.

Invitation cordiale.

V. Sudan, aubergiste.

Vente de domaine.

Le soussigné exposera en vente, par voie de mises publiques, le lundi 5 février prochain, de 2 à 5 heures après midi, à l'Auberge du Lion-d'Or, à Hauteville, son domaine de Pramouron, rière Hauteville, d'une contenance d'environ quinze poses en prés et forêts et maison d'habitation, grange séparée, le tout en bon état. Pour visiter le domaine, s'adresser au propriétaire soussigné.

203 Alfred Andrey, Hauteville.

VILLE DE BULLE

Vente de bois.

Mercredi 7 février, la Ville de Bulle vendra en mises publiques, dans ses forêts communales:

187 m³ carrons et billons,

85 stères,

30 tas de dépouilles,

30 tas de lattes.

Rendez-vous des miseurs, à 10 heures précises le matin, à la Cabane d'Inson, avec sac garni.

Bulle, le 23 janvier 1912.

206 Le Secrétaire communal.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).

Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève.

Grande Salle de l'Hôtel Moderne, BULLE

Bureau 7 1/2 h.

DIMANCHE 4 FÉVRIER

Rideau 8 1/2 h.

CONCERT-REPRÉSENTATION

donné par le

Corps de Musique de la Ville

avec le gracieux concours de quelques demoiselles.

DIRECTION: M. R. RADRAUX

I^{re} PARTIE

MUSIQUE

II^{me} PARTIE

FOUDROYÉ

comédie en un acte de René Blain des Cormiers.

Prix des places: Réservées, fr. 1.50; Premières, fr. 1.—; Secondes, 60 cent.

On peut se procurer dès jeudi soir des cartes réservées au Café de l'Hôtel Moderne.

DIMANCHE 4 FÉVRIER, à 8 heures,

» 11 » à 3 et 8 heures,

» 18 » à 8 heures du soir,

Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville de BROC

Grand Concert annuel

de la SOCIÉTÉ DE CHANT « L'HARMONIE »

avec le gracieux concours de quelques demoiselles et de M. Merz, pianiste.

PROGRAMME:

LE CHALET

délicieux opéra d'A. Adam.

Chœur mixte — Quatuor — Chœur d'hommes.

On peut utiliser le chemin de fer électrique Bulle-Broc.

Catarrhe de la poitrine et des bronches.

Après une longue maladie, je suis de nouveau en bonne santé. Grâce au traitement par correspondance de l'Institut médical et par la nature à Niederurnen, je fus bientôt guéri de points dans la poitrine, de toux violente avec expectoration, de lassitude, manifestations de fièvre et de troubles de la respiration. Aloys Roes, Siebnen (Schwytz), le 18 mai 1910. Signature légalisée: F. Mader, greffier municipal.

Chaque personne qui veut connaître sa maladie et être guérie envoie son urine ou la description de sa maladie à l'Institut médical et par la nature à Niederurnen de H. J. Schumacher, médecin et pharmacien diplômé.

BANQUE CANTONALE FRIBOURGEOISE

AGENCE DE LA GRUYÈRE

En remplacement de M. Henri Pasquier, notaire, démissionnaire, nous avons nommé comme agent, sur la place de Bulle:

M. PAUL REICHLIN

Il est entré en fonctions le 1^{er} février.

Bureau: Grand-rue, vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville (ancienne étude Dupré notaire).

Nous profitons de l'occasion pour recommander au public notre agence de Bulle, pour toutes les opérations de banque:

Avances d'argent sur billets.

Crédits en comptes-courants.

Prêts sur nantissement de bétail.

Réception de dépôts à 4-4 1/4 % en comptes-courants, sur carnet d'épargne et contre obligations.

Escompte et encaissement d'effets, de chèques et de coupons.

Placements de capitaux.

Exécution d'ordres de bourse, change, etc., etc.

CONDITIONS FAVORABLES

La Direction.

Grandes mises publiques.

Pour cause de cessation de bail, les soussignés exposent en vente, par voie de mises publiques, devant leur domicile, à Combes près Belfaux, lundi 5 février prochain, à 9 heures précises du matin, le chédail, savoir: 3 gros chars à pont, 2 tonneaux à purin avec chars, 1 voiture à ressorts, 1 fanaise, 1 ratelaise, 1 machine à broyer le sésame, 1 semoir, 1 trieur, chartrues, herzes, 1 herse à prairies, colliers de chevaux et de vaches et d'autres objets trop longs à détailler.

Le bétail, savoir: 1 vache grasse, 18 vaches portantes ou fraîches vélées, 5 génisses de 2 ans, 2 de 1 an et 1 veau de 1 mois, toutes de race pie-noire faisant partie d'un syndicat.

Paiement au comptant.

Les exposants: LOTTAZ Frères.



ABONNEMENT

Suisse. . . 1 an, Fr. 4

» . . . 6 mois » 2

Etranger. 1 an » 9

» . . . 6 mois » 5

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Après la
vriar, nous prend
de mettre en circu
tes de rembour
1912. Prière à no
désirent payer à
(rue du Tir) de l
cette date.

La vot du 4 fé

La loi fédérale su
en cas de maladie et
accés dimanche
Suisse avec une maj
cinquante mille voix
peut, à première vi
faible. Mais on peut
si l'on considère les
tions auxquelles la
Si elle avait été re
faillite des sentiment
négalion absolue de
le peuple suisse est
fier. C'est été le tr
teurs d'actions des
surance, gros capita
part étrangers à la S
On sait quels proc
corrects, pour ne pa
été employés pour
échec à la loi des
pamphlets ont été ré
taines de mille exem
la Suisse, avec les an
révoltants et les plus
songes les plus cyniq
On a tenté de fair
teurs que la Confédé
ser 40 millions aux
que cette somme exi
destination spéciale
fonds a été constitué
On a fait appel à
instincts du peup
exciter les paysans c
et ceux-ci contre leu
gers.

On a réédité l'épo
nopolés à instituer,
pôts directs ou indix
uniquement par les
blian avec une mau
insignes d'ajouter
monopoles ne pourr
de nouveaux impôts,
une votation popula
Quantité d'électeu